



Vente de mon immeuble deux locataires bail différents

Par **aguera**, le **11/07/2009** à **16:16**

Bonjour, rn je suis locataire depuis 17 ans dans un petit immeuble mon proprietaire est decede et les filles qui ne s entendent ont decidees de vendre le 30 juin je recois un coup de telephone d une d elle qui m avertie que l immeuble est en vente et qu il sera vendu en rapport locatif nous sommes deux locataires une semaine apres je recois la visite de l agence immobiliere et il s avere qu une personne desire l achete pour lui personnellement et qu il ne conserve pas les locataires mon bail se termine le 30 avril2010 et celui de mon voisin en 2012 nous n avons recus aucune lettre recommandee simplement verbale que va t il se passer pour nous merci d une reponse je suis veuve avec peu de moyens

Par **jeetendra**, le **11/07/2009** à **18:07**

bonjour, normalement le propriétaire qui veut vendre son logement doit vous délivrer un congé pour vente assortie d'un préavis de 6 mois avant l'échéance du bail (droit de préemption) par acte d'huissier, article 15 de la loi du 6 juillet 1989, prenez contact avec l'un des Adil du Rhone pour plus de précisions à ce sujet, bon week-end à vous, cordialementrnAdil LYON rndu lundi au jeudi, de 9h00 à 18h00, sans interruption. rn9, rue Vauban rn69006 LYON rnTél. 04.78.52.84.84 rnFax. 04.72.75.02.65 rnMèl contact-adil69@orange.frnrnAdil VILLEFRANCHE rndu lundi au jeudi, de 9h00 à 18h00. rn20, rue Claude Bernard rn69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE rnTél. 04.74.65.61.11 rnMèl adil.villefranche@orange.fr

Par **aguera**, le **11/07/2009** à **19:07**

merci pour votre reponse mais si l acheteur ne renouvelle pas mon bail qui se termine le 30 avril 2010 comment fait il avec l autre locataire qui lui a un bail jusqu en 2012 car cet acheteur veux tout casser pour faire un seul appartement